



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° S057

PIEMONT – Val Varaita

Du 14 au 22 février 2009 inclus, soit 9 jours

Accord préalable pour l'inscription : **OUI** (appeler C. Petit ou J.P. Gambotto pour prendre contact)
Nombre maximal de participants : 10

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Encadrant1 Christian PETIT
Mail : oursourcq@orange.fr
Tél. dom.: 01 48 71 08 82

Encadrant2 Jean- Pierre GAMBOTTO
Mail jp.gambotto@aliceadsl.fr
Tel dom : 01 46 63 03 40


2. Programme prévisionnel

| | | Montée | Descente |
|---------------|--|---------------|----------|
| Chaque jour : | Courses en Aller-Retour dans le Val Varaita choisies la veille selon les conditions nivo-météo | 1000m à 1400m | |

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau de difficulté (cf .explications complémentaires dans NEIGES 2009)

| | | |
|-------------------------------------|-----------------|---|
| Cotation : | PD- |  |
| Type de course : | A/R | |
| Dénivelé journalier maximal prévu : | 1000m à 1400M | |
| Rythme d'ascension exigé : | environ 350 m/h | |

3.2 Particularités

3.3 Conditions d'hébergement : Auberge demi-pension

3.4 Coût prévisionnel (en plus du montant de l'inscription): 45 € /jour environ – arrhes demandées

Cartes : 1/25 000ème : Apes Sans Frontières n° 7 – Chambeyron Val Maira
1/25 000ème : Apes Sans Frontières n° 8 – Haut Queyras Monviso

Sites www.ghironda.com (pour description de la région)
www.aineva.it (pour les conditions nivo-météo)

4. Voyage : Train ou voiture

Départ et retour selon les disponibilités des participants : à voir avec les encadrants avant l'inscription
Possibilité rendez-vous sur place

5. Equipement individuel

5.1 Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES 2009.

Nota : L' ARVA est absolument **obligatoire**.

L' organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement.(il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie :

Pelle à neige, sonde, piolet, crampons
Le matériel collectif sera réparti par l'organisateur (corde...).

5.3 Nourriture à emporter : quelques vivres de course.

5.4 Documents administratifs nécessaires: Carte CAF, CI

6. Réunion préparatoire

Contactez l'organisateur par téléphone un mois avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.